

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

Membres du Bureau en exercice :

36

Membres du Bureau présents :

19

Membres du Bureau représentés :

1

Total votants :

20

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 13 OCTOBRE 2021 à 13H

Date de la convocation : 6 octobre 2021

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 13 octobre 2021 à 13h00, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Olivier CHAMBON, Bernard VIGNAUD, Sophie DELAIGUE, Philippe CAYRE, Jean-François DELAIRE, Philippe BLANCHOZ, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Thomas BARNERIAS, Jean-Éric GARRET, Bernard LORTON, Christiane SAMSON, Ghislaine DUBIEN, Jany BROUSSE, Georges LOPEZ, Didier ROMEUF, Daniel BALISONI, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Martine MUNOZ

Membres du Bureau ayant donné procuration :

Stéphane RODIER à Hélène BOUDON

Membres du Bureau excusés : Rachel BOURNIER, Ludovic COMBE, Michel COUPERIER, Patrick SAUZEDDE

Membres du Bureau absents : Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG Michel GONIN, Éric CABROLIER, Caroline GUELON, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Sylvain HERMAN.

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

**CANDIDATURE A L'APPEL A PROJETS (AAP) FRANCE RELANCE
« TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES » POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE
TÉLÉGESTION DE L'AIRE DES GENS DU VOYAGE DE THIERS**

Rapporteur : Tony BERNARD, Président

Vu les statuts de la Communauté de communes THIERS DORE ET MONTAGNE (TDM), et notamment sa compétence obligatoire « aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage ».

Considérant l'enveloppe financière mobilisable en 2021 à l'échelle du Puy-de-Dôme dans le cadre de l'AAP « Transformation numérique des collectivités territoriales » issu de France Relance et dont la vocation est de financer des projets de transformation numérique ayant un impact concret dans la relation à l'utilisateur.

Le rapporteur explique que les dossiers de candidatures à l'APP « Transformation numérique des collectivités territoriales », doivent être déposés d'ici le 21 octobre 2021. Les projets présentés devront impérativement être engagés avant la fin de l'année 2021.

Il ajoute que la mise en place d'un système de télégestion de l'aire d'accueil des gens du voyage de THIERS semble pouvoir entrer dans ce cadre. Ce projet apparait déjà parmi ceux proposés dans le Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) TDM.

En effet, l'aire de THIERS est l'une des dernières du Puy-de-Dôme à ne pas disposer d'un système de télégestion. À ce jour, le relevé des consommations des fluides (eau, électricité) s'effectue manuellement, tout comme le calcul des redevances par emplacement.

Équiper l'aire d'accueil de Thiers d'un système de télégestion permettrait de sécuriser la gestion financière de l'équipement (suivi en temps réel des consommations de fluides, calcul automatique des montants des redevances et sécurisation des paiements pour chaque compte usager) et au gestionnaire de consacrer davantage de temps à l'accompagnement social des ménages présents (recherche d'emploi, de logement, relations avec l'administration).

Le système de télégestion comprendrait :

- des automates de distribution des fluides, des compteurs d'eau et d'électricité, des vannes motorisées ;
- un logiciel supervisant l'ensemble : enregistrement des usagers, ouverture des droits (séjour, eau, électricité) avec prépaiement, visualisation instantanée des compteurs, éditions de factures, de statistiques, de documents conformes aux exigences règlementaires.

L'APP permettrait de bénéficier d'une subvention forfaitaire de l'ordre de 20 000 euros modulable en fonction de la taille de la collectivité porteuse, du coût du projet, de sa pertinence et de son impact. Aussi le plan de financement indiqué ci-dessous propose-t-il un financement à hauteur de 80%.

Dépenses	HT	Recettes	HT
Mise en place d'un système de télégestion de l'AAGV de Thiers	40 000.00 €	Etat-AAP France relance « Transformation numérique des collectivités territoriales »	32 000.00 €
		Autofinancement	8 000.00 €
TOTAL	40 000.00 €	TOTAL	40 000.00 €

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la candidature de TDM à l'APP « Transformation numérique des collectivités territoriales » pour la mise en place d'un système de télégestion de l'aire d'accueil des gens du voyage de THIERS ;
- **Approuve** le plan de financement ci-dessus ;
- **Autorise** le Président à solliciter la subvention correspondante dans le cadre de France Relance ;
- **Autorise** le Président à signer tout document relatif à la présente délibération.

TOTAL VOTANTS : 20

Membres présents : 19

Membres représentés : 1

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 20

Pour : 20

Contre :

Abstentions :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

